

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

TECHNIQUES DOCUMENTAIRES ET MÉDIATION CULTURELLE

Médiadix, centre régional de formation aux carrières des bibliothèques, propose une formation de base au métier de bibliothécaire-documentaliste. Elle est accessible à partir du baccalauréat et uniquement en formation continue ou en formation permanente. Elle se déroule de septembre à mi-juillet sur 540 heures, dont 400 heures de cours (septembre-mai) et 140 heures de stage (juin, et rapport début juillet).

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

TECHNIQUES DOCUMENTAIRES ET MÉDIATION CULTURELLE

Sélection des candidats pour la rentrée 2022-2023

Les étapes :

- Une pré-sélection sur dossier de candidature.
- Une épreuve orale d'une durée de 20 minutes devant un jury d'au moins deux personnes.

Le calendrier :

- Vous pouvez télécharger votre dossier de candidature sur le site de Médiadix à partir du **1^{er} février 2022**.
- Vous devez nous retourner ***par voie électronique uniquement*** votre dossier rempli pour le **27 mai 2022**, délai de rigueur.
- Les candidats retenus après la pré-sélection de leurs dossiers seront convoqués par courriel pour une épreuve orale.
- Les oraux se dérouleront à Saint-Cloud **entre le 20 et le 24 juin 2022 (dates prévisionnelles)**.
- Les résultats seront en ligne sur le site de Médiadix le **24 juin 2022 (dates prévisionnelles)**.

Vos contacts :

Responsable pédagogique :

Laurence Karpp-Lahmaïdi, laurence.karpplahmaïdi@parisnanterre.fr

01 40 97 98 79

Responsable administrative :

Elodie Bernard, ebarnard@parisnanterre.fr 01 40 97 98 91

Le diplôme d'université « Techniques documentaires et médiation culturelle » est une formation de niveau IV en 1 an, qui comprend 400 heures de cours et 140 heures de stage. Elle est habilitée par l'Université Paris Nanterre à hauteur de 2 semestres (bac+1), soit 60 crédits ECTS.

Objectifs :

Proposer une formation de base aux métiers des bibliothèques et de la documentation, permettant d'assurer la gestion et l'animation d'un petit ensemble documentaire.

Publics :

- vacataires, contractuels, bénévoles, en poste dans une bibliothèque (universitaire, territoriale, etc.) ou un centre de documentation et qui n'ont pas de formation spécifique ;
- salariés, demandeurs d'emploi en réorientation professionnelle qui veulent se former au métier de bibliothécaire-documentaliste.

La promotion compte au maximum 28 stagiaires.

Niveau : Baccalauréat ou validation des acquis. Une commission pédagogique examine en juin les dossiers des candidats non titulaires du baccalauréat français.

Enseignants : professionnels des bibliothèques et de la documentation, Universitaires.

Coût de la formation :

- Vous êtes en activité salariée, votre employeur prend en charge les coûts de votre formation : 3200 €
- Vous êtes demandeur d'emploi ou en contrat aidé : ce tarif est applicable à l'organisme financeur (et minoré de moitié si c'est Pôle emploi, à savoir 1600 €)
- Vous financez vous-même votre formation : 1300 €

CONTENUS

Semestre 1 (200 heures) : 2 UE fondamentales, soit 20 crédits ECTS :

- **UE 1 Technicien documentaire : 100 heures**
 - Catalogage ; identification des documents
 - Classification
 - Indexation
 - Gestion technique ; entretien des collections

- **UE 2 Assistant des bibliothèques : 100 heures**
 - Bibliothéconomie et administration
 - Environnement et insertion professionnelle
 - Préparation aux concours de la catégorie B

Semestre 2 (200 heures) : 2 UE fondamentales, soit 20 crédits ECTS :

- **UE 3 Médiateur documentaire : 100 heures**
 - Politiques documentaires
 - Bibliographie
 - Recherche et veille documentaires
 - Dossier documentaire numérique

- **UE 4 Médiateur culturel : 100 heures**
 - Sociologie de la lecture
 - Action culturelle
 - Littérature contemporaine
 - Littérature de jeunesse

Stage (140h) : 1 UE fondamentale, soit 20 crédits ECTS

Les cours se déroulent le lundi et le jeudi, de début septembre à fin mai. Le stage a lieu en juin (rapport à rendre début juillet).

La rentrée 2022-2023 aura lieu le **lundi 5 septembre 2022**.